

Politique de santé

L'Anap publie un guide sur la gouvernance des dispositifs d'appui à la coordination

Publié le 09/11/20 - 16h22

Installation et animation de la gouvernance, l'Anap publie des "clés de lecture" à destination des dispositifs d'appui à la coordination. Elle propose aussi deux outils : un autodiagnostic et une aide à l'élaboration d'une charte de gouvernance.

L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap) publie un [document](#) repère sur la gouvernance des dispositifs d'appui à la coordination (Dac). Instaurés par la loi de Santé de 2019, ils ont vocation à réunir au sein d'une même entité les dispositifs de parcours existants, à savoir les méthodes d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (Maia), les coordinations territoriales d'appui (CTA), les plateformes territoriales d'appui (PTA) et, de manière optionnelle, les centres locaux d'information et de coordination (Clic).

"*Reflet des acteurs présents sur un territoire donné*", la gouvernance des dispositifs d'appui à la coordination "*s'adapte aux ressources disponibles et prend en compte les caractéristiques propres à chaque territoire, en termes d'acteurs comme de dynamique locale*", souligne l'Anap. Le document publié par l'agence s'attache alors à donner des clés de lecture pour trouver l'équilibre de la gouvernance, l'installer mais aussi l'animer dans le temps, "*tout en respectant les spécificités de chaque territoire*". Pour mener ce travail, l'Anap s'est notamment basée sur le décret relatif aux dispositifs d'appui à la coordination et le cadre national d'orientation, tous deux "*en cours de validation*". L'agence précise que ce document pourra évoluer en fonction des retours d'expérience, une fois les dispositifs effectivement mis en œuvre.

Deux outils complètent cette publication, un document d'aide à l'élaboration d'une charte de gouvernance efficace et un autodiagnostic. Ce dernier vise à "*faire le point collectivement sur la maturité et l'efficacité de la gouvernance du dispositif d'appui à la coordination*".

Cécile Rabeux

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur
<http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou
sur <http://www.hospimedia.fr/contact>